

DEC171908INSHS

**Décision portant cessation de fonctions de M. Patrice Melé, nomination de Mme Nora SEMMOUD aux fonctions de directrice par intérim de l'UMR n° 7324 CITERES et nomination de deux directeurs adjoints par intérim**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC122743DSI en date du 5 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7324 intitulée Cités, Territoires, Environnement et Sociétés et nommant M. Patrice MELÉ directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS en date du 18 décembre 2015 portant prolongation des structures opérationnelles de recherche et notamment de l'unité mixte de recherche n°7324 CITERES ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Patrice MELÉ, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017. A compter de cette même date, Mme Nora SEMMOUD, professeure des universités à l'Université François Rabelais, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 31 décembre 2017.

II. Pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre, Mme Sylvie SERVAIN COURANT, maître de conférences à l'INSA Centre Val de Loire et Mme Marie-Pierre LEFEUVRE, professeure des universités à l'Université François Rabelais, sont nommées directrices adjointes par intérim en remplacement de M. Denis MARTOUZET et de M. Alain THALINEAU démissionnaires.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,  
La directrice générale déléguée à la  
science

Anne Peyroche